



Rapport de 2019 sur les effectifs de la profession à l'échelle nationale

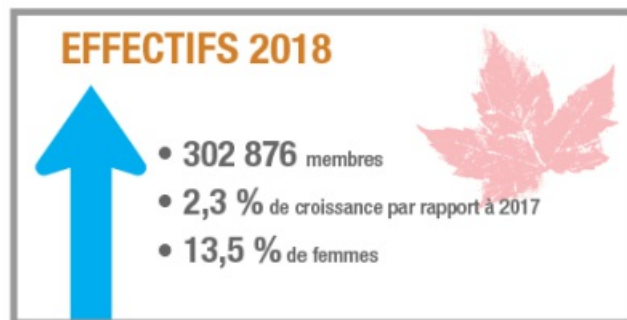
Données pour 2018

Le rapport national d'enquête sur les effectifs présente les données nationales sur les membres des organismes de réglementation du génie des provinces et des territoires. Ce rapport, qui est produit chaque année, fournit de l'information précise et à jour sur l'effectif de la profession d'ingénieur au Canada. Vous trouverez ici les tableaux des données relatives au présent rapport.

Croissance de la profession d'ingénieur

L'effectif des organismes de réglementation provinciaux et territoriaux a continué d'augmenter de 2017 à 2018.

Au 31 décembre 2018, le nombre total de membresⁱ recensé dans les 12 organismes de réglementation du génie était de 302 876 membres (tableau 1). La plus forte croissance en nombre a été observée en Ontario (2 610 ingénieurs), suivi du Québec (1 511) et de la Colombie-Britannique (1 269), tandis que la plus forte croissance en pourcentage a été observée au Yukon (11,6 %, de 951 en 2017 à 1 061 en 2018), suivi des Territoires du Nord-Ouest (7,9 %, de 1 804 en 2017 à 1 947 en 2018). En 2018, le nombre total de membres à l'échelle nationale a augmenté de 2,3 %, celui des femmes de 5,5 % et celui des hommes de 1,9 %.

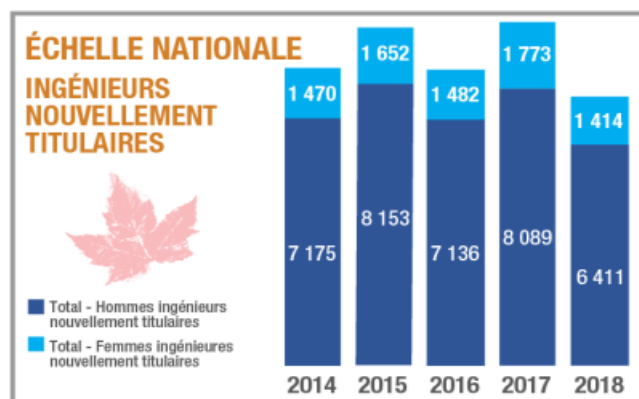


L'effectif féminin était de 41 024 membres à l'échelle nationale, soit 13,5 % des membres en 2018, contre 13,1 % en 2017ⁱⁱ. La plus forte croissance du nombre de femmes a été observée en Ontario, avec une augmentation de 701 membres entre 2017 et 2018.

Ingénieurs nouvellement titulaires

La catégorie des ingénieurs nouvellement titulaires comprend les personnes qui ont obtenu pour la première fois leur permis d'exercice et qui sont soit diplômées d'un programme agréé par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie, soit diplômées d'un programme de l'étranger ou qui ont été admises par un autre moyen. Elle ne comprend pas les candidats à la mobilité interprovinciale.

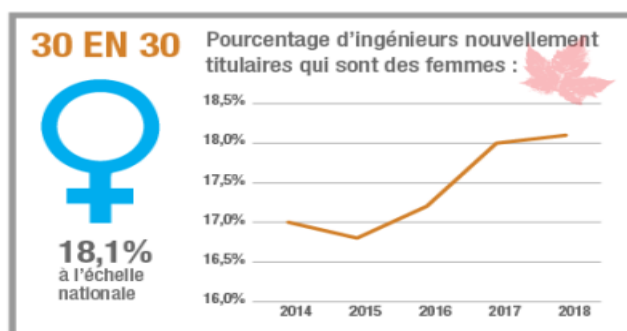
En 2018, il y avait 7 825 ingénieurs nouvellement titulairesⁱⁱⁱ le plus grand nombre (2 649 ingénieurs) étant observé en Ontario, où les ingénieurs ont obtenu leur permis auprès de Professional Engineers Ontario (PEO) (tableau 2). À l'échelle nationale, toutefois, le nombre d'ingénieurs nouvellement titulaires a diminué de 15,9 % entre 2017 et 2018, passant de 9 311 à 7 830. Pour voir la tendance du nombre d'ingénieurs nouvellement titulaires sur cinq ans (de 2014 à 2018), se reporter au graphique *Ingénieurs nouvellement titulaires*.



30 en 30

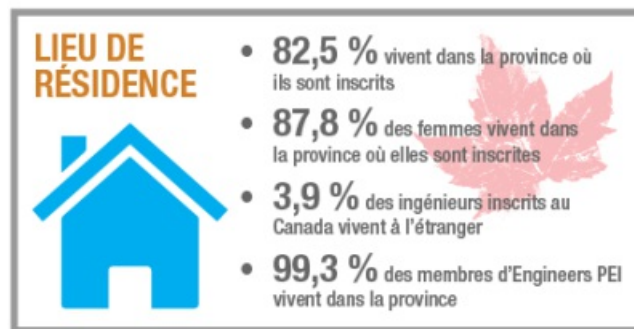
En 2015, Ingénieurs Canada a lancé l'initiative 30 en 30 avec l'appui des organismes de réglementation provinciaux et territoriaux. L'objectif de cette initiative est de faire passer le pourcentage de femmes ingénieures nouvellement titulaires à 30 % en 2030.

Les femmes représentaient 18,1 % des nouveaux ingénieurs titulaires d'un permis au Canada pour l'année 2018 (30 en 30 et graphique *Ingénieurs nouvellement titulaires*). Au total, 1 414 femmes ont obtenu leur permis en 2018 au Canada. Le plus grand nombre de femmes ingénieures nouvellement titulaires se retrouve en Ontario (471), suivi du Québec (385) et de l'Alberta (238).



Lieu de résidence des ingénieurs

On comptait 172 391 ingénieurs en exercice titulaires d'un permis de leur province ou territoire de résidence. Le pourcentage national d'ingénieurs titulaires et résidant dans la province ou le territoire où ils exercent était de 82,5 % (tableau 3), soit le même pourcentage que les années précédentes. Engineers PEI compte le plus fort pourcentage d'ingénieurs résidant dans la province où ils exercent (99,3 %), tandis qu'Engineers Yukon affiche le plus faible pourcentage (16,5 %). Le pourcentage national d'ingénieurs titulaires et exerçant leur profession dans une province ou un territoire autre que celui où ils résident principalement était de 13,6 %. Les 3,9 % restants des ingénieurs inscrits au Canada vivent à l'étranger. Si l'on compare le nombre total de femmes exerçant la profession d'ingénieur et le nombre total de femmes titulaires d'un permis d'exercice de la province ou du territoire où elles résident, les femmes sont plus légèrement susceptibles de résider dans la province ou le territoire où elles exercent (87,8 %) que leurs homologues masculins (81,6 %).

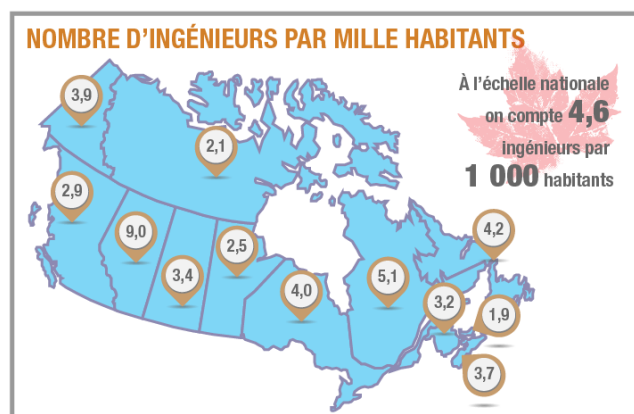


Nombre d'ingénieurs par millier d'habitants

Le nombre d'ingénieurs résidant dans la province ou le territoire où ils sont titulaires variait, — par millier d'habitants^{iv} de 1,9 à l'Île-du-Prince-Édouard à 8,9 en Alberta. À l'échelle nationale, on comptait 4,6 ingénieurs pour mille d'habitants (tableau 4).

De l'étudiant en génie à l'ingénieur titulaire

En 2014, il y avait 13 808 diplômés d'un programme de génie postsecondaire agréé^v. En 2018, 5 559 diplômés d'un programme de génie agréé ont obtenu leur permis d'exercice, ce qui représente 71 % du total des nouveaux ingénieurs titulaires en 2018. En supposant qu'il faut au diplômé à peu près quatre ans pour obtenir le permis d'exercice, on constate qu'environ 40,3 % de la cohorte de 2014 a suivi le cheminement menant au permis d'exercice et obtenu son permis en 2018. Cette estimation est une tentative pour mesurer le taux de réussite des diplômés en génie engagés dans le processus d'obtention du permis d'exercice.



[i] La catégorie *membres* comprend les ingénieurs en exercice (catégorie exclusive), les détenteurs de permis temporaire, les détenteurs de permis d'exercice, les détenteurs de permis restrictif, les ingénieurs non actifs, les membres à vie et les ingénieurs stagiaires/juniors. Elle ne comprend pas les étudiants.

[ii] Ingénieurs Canada, *Rapport de 2018 sur les effectifs de la profession à l'échelle nationale* - <https://engineerscanada.ca/fr/rapports/rapport-national-denquete-sur-les-effectifs/rapport-2018>. [Consulté le 25 juillet 2019]

[iii] Comprend les personnes qui ont obtenu pour la première fois leur permis d'exercice et qui sont soit diplômées d'un programme agréé par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie, soit diplômées d'un programme de l'étranger ou qui ont été admises par un autre moyen. Ne comprend pas les candidats à la mobilité interprovinciale.

[iv] Statistique Canada. Tableau 17-10-0009-01 - Estimations de la population, trimestrielles (TR4 2018). [Consulté le 12 juin 2019]

[v] V. Rossi, *Des ingénieurs canadiens pour l'avenir*, Ingénieurs Canada, Tableau UD.2.1 - <https://engineerscanada.ca/fr/publications/des-ingenieurs-canadiens-pour-lavenir-2017#diplmes-de-premier-cycle-dcerns-ud> [Consulté le 25 juillet 2019]